



Contact: Arnaud de Bresson,
Délégué Général
Paris EUROPLACE
Tel : + 33 1 49 27 11 14
email: bresson@paris-europlace.com

Paris EUROPLACE International Financial Forum New York

**« Comment les marchés Américains et Européens font-ils face à la mondialisation ? »
New York, Lundi 22 Octobre 2007**

**DEVELOPPER LES ECHANGES TRANSATLANTIQUES POUR
CONFORTER LE ROLE DE PARIS COMME CENTRE FINANCIER
MONDIAL**

COMMUNIQUE de PRESSE

New York, le 22 Octobre 2007 – A l’occasion du 10^{ème} Forum International de Paris EUROPLACE à New York, le message de Gérard MESTRALLET, Président de Paris EUROPLACE, devant 500 investisseurs, souligne l’importance des échanges transatlantiques pour conforter Paris comme centre financier mondial. Il rappelle les points forts de la Place financière ainsi que les principales initiatives en cours :

- Le rapprochement de NYSE-Euronext qui créé la plus grande bourse du monde en terme de transactions et, avec son portail européen, la première plate-forme pour le listing des émetteurs internationaux ;
- L’accélération des activités de banque d’Investissement, principalement dans le domaine des dérivés et des produits structurés : la part de marché mondiale des banques françaises pour les dérivés actions est de plus de 25 % ;
- La puissance de l’industrie française de la gestion collective qui se caractérise par la présence à l’international d’importants acteurs français : Axa IM, BNP Paribas AM, Credit Agricole AM, SGAM) ;
- Le développement de ressources importantes et de qualité en matière de recherche en finances ;
- Un système de régulation efficace, qui a démontré un bon degré de réaction et d’expertise durant la dernière crise de liquidité ;
- Le « Big Bang » de la MIF le 1^{er} Novembre 2007, qui va créer un nouvel environnement de compétition et de distribution en matière d’opérations de marché et de distribution d’instruments financiers au niveau d’une Europe encore plus intégrée ; en parallèle se mettront en place, de manière active, les principes de « better regulation ».

L’importance stratégique de l’industrie financière a été mise en exergue par le Président Nicolas Sarkozy lors de la réunion en Juillet d’une Table Ronde spécifique et par la création d’un « Haut Comité de Place » présidé par Madame Christine LAGARDE,

Ministre de l'Economie des Finances et de l'Emploi, dont l'objet est l'identification et la mise en place de mesures pour renforcer l'attractivité de la place financière de Paris :

- **Améliorer l'écosystème financier afin d'accélérer le développement des activités de banque d'investissement, de gestion d'actifs, d'assurance et de recherche** : les initiatives déjà en cours concernent l'optimisation des mesures existantes dans le domaine de la fiscalité des cadres internationaux, la simplification administrative des procédures d'accueil en France, la modification des règles d'usage de l'anglais dans les opérations financières et le développement de nouvelles initiatives en matière d'infrastructures en terme d'accès et d'équipement pour l'installation d'entreprises internationale à Paris;
- **Attirer les capitaux** : parmi les diverses priorités, il s'agit en particulier du lancement de nouvelles initiatives pour le développement d'instruments d'épargne à long terme (fiscalité et environnement réglementaire pour les actions, les fonds de retraite et les plans d'épargne salariale etc.), pour le développement du capital risque et pour le financement des nouvelles entreprises financières innovatrices ;
- **Mettre en place un environnement fiscal et réglementaire optimisé** : des mesures seront mises en place pour améliorer les interactions entre les régulateurs et les acteurs de marché et pour mettre en pratique les principes de « better regulation ». D'importantes étapes ont déjà été franchies en matière de compétitivité fiscale avec la réduction des impôts sur le revenu et le bouclier fiscal. Des mesures additionnelles sont suggérées par le marché comme par exemple la suppression de l'impôt de bourse et la réduction de la taxe sur les salaires ;
- **Renforcer l'innovation et la recherche en finances**: de nouvelles actions concernent une meilleure mobilisation et coordination des financements publiques / privés en matière de recherche, l'amélioration du statut des chercheurs et des conditions de leur mobilité internationale, l'établissement de relations de plus grande proximité entre les centres de recherche et les institutions financières et enfin le développement de processus d'incubation et de financement pour les jeunes entreprises innovantes.

Par ailleurs la place de Paris se développe dans des secteurs innovants, en particulier dans la finance carbone, les risques météorologiques ainsi que dans la finance et le développement durable. Parmi les plus récentes initiatives, dans le cadre du lancement du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION, l'accélération du développement des projets CO2 soutenus par le secteur bancaire, la création de Metnext par NYSE Euronext, une nouvelle plate-forme dédiée aux produits financiers climatiques, et une nouvelle infrastructure de marché pour la finance carbone (CDC, NYSE Euronext). Un nouveau plan d'actions a été établi pour accélérer le développement de l'investissement socialement responsable ainsi celui de nouveaux instruments financiers adaptés aux technologies de l'environnement.

4 groupes de travail ont été constitués pour approfondir les prochaines mesures concrètes à proposer:

- Améliorations de la régulation
- Infrastructures
- Simplification des mesures administratives
- Instruments d'épargne à long terme.

Gérard Mestrallet conclut en disant que ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'elles s'inscriront dans un dialogue transatlantique et dans une dynamique de reconnaissance mutuelle.